

Élections : Une première journée de vote complétée
Vote au Bureau de la présidente d'élection

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 24 octobre 2025 (mis à jour le 3 novembre 2025) – Après compilation du nombre d'électeurs ayant exercé leur droit de vote au Bureau de la présidente d'élection, un taux de participation de 3,38 % sur 16 791 électeurs inscrits sur la liste électorale, a été enregistré en vue de l'élection du 2 novembre prochain à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (VSAD).

Le taux de participation total du vote par anticipation, incluant le vote au bureau de la présidente d'élection ainsi qu'au vote par anticipation, sera connu après la fermeture des bureaux de vote par anticipation vers 20 h, le 26 octobre.

Vote par anticipation, 26 octobre :

Une journée de vote par anticipation est offerte à tous les électeurs le 26 octobre prochain. N'hésitez pas à participer à cette journée de vote par anticipation en grand nombre. Ce vote est ouvert à tous les électeurs, aucune justification n'est requise.

Voici les lieux où exercer votre droit de vote, entre midi et 20 h, le 26 octobre :

Pour les districts 1, 2 et 3 (sections 101 à 317) et les sections de vote 421 et 422 du district 4 :
École des Pionniers - pavillon Laure-Gaudreault (130, rue Jean-Juneau)

Pour les sections de vote 418, 419 et 420 du district 4 et les districts 5, 6, 7 et 8 (sections 523 à 844) :
Centre communautaire des Campus (4950, rue Lionel Groulx)

Vérifiez l'emplacement de votre bureau de vote selon votre adresse en utilisant l'outil mis à votre disposition, en cliquant sur ce [lien](#).

Apportez une pièce d'identité reconnue par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Afin de connaître les résultats au fur et à mesure du dépouillement des votes le 2 novembre prochain, ou pour avoir davantage d'information, nous vous invitons à consulter la [plateforme électorale interactive](#) de la VSAD.